

**Votre contact**

Service Collectivités  
3-5 Avenue du Grand Périgné BP 40082  
49071 BEAUCOUZE CEDEX  
MAIL : [collectivites@groupama-loire-bretagne.fr](mailto:collectivites@groupama-loire-bretagne.fr)

**Vos Références**

N° souscripteur : 04334320E  
N° contrat : 043343204000

ASSO PETANQUE SAINTE LUCE  
MONSIEUR GILLES LEGENDRE  
10 RUE BERTHE MORISOT  
44980 STE LUCE SUR LOIRE

## ATTESTATION D'ASSURANCE RC VIE ASSOCIATIVE ANNEE 2025

**VOUS (SOUSCRIPTEUR) :**

ASSO PETANQUE SAINTE LUCE

**L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME :**

GROUPAMA LOIRE-BRETAGNE

Atteste que vous avez souscrit le contrat d'assurance **GROUPAMA AFFINITES** ci-dessus référencé pour garantir les risques suivants :

- **Responsabilité civile « ACTIVITES ORGANISEES »**  
(à l'exclusion des manifestations soumises à autorisation préfectorale)
- **Dommages causés ou subis par les immeubles confiés à titre gratuit ou onéreux**

Cette extension de garantie est acquise lorsqu'un immeuble non désigné dans les conditions personnelles est mis ponctuellement à la disposition de l'association **pour une durée n'excédant pas 21 jours consécutifs** et ne revêtant pas un caractère habituel.

La présente attestation est valable selon les conditions et limites prévues par les dispositions du contrat précité et référencé ci-dessus, auquel elle se réfère.

Elle est délivrée, pour l'année 2025, pour servir et valoir ce que de droit, et ne peut engager l'assureur au-delà de la période de validité du contrat.

Fait à Rennes, le 10/12/2024

Pour la Caisse Régionale  
La Directrice Générale,



Delphine LETENDART